

POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE



APPUI AUX MÉDIAS

MALGRÉ L'ANNONCE D'UN SOUTIEN FINANCIER AUX MÉDIAS LORS DU BUDGET 2017-2018, ce ne sera pas suffisant pour mettre fin à la crise qui secoue les médias traditionnels. Nous devons continuer à exercer les pressions nécessaires auprès du gouvernement afin que des ressources soient déployées pour assurer partout au Québec une information de qualité, pilier essentiel de notre démocratie.

RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA CSN FAIT LA PROMOTION D'UNE RÉFORME DU MODE DE SCRUTIN AU QUÉBEC. Elle a participé à la consultation publique qui a précédé la tenue des États généraux sur la réforme des institutions démocratiques qui se sont déroulés en 2003. Elle a également présenté un mémoire à la commission spéciale sur la réforme de la Loi électorale. Depuis, chaque fois qu'une occasion lui est offerte, la CSN fait connaître ses positions sur le mode de scrutin afin qu'il soit plus représentatif des choix de la population.

AU PRINTEMPS 2015, LA CSN A PARTICIPÉ À DES RENCONTRES

avec des groupes de la société civile et des représentants de partis politiques afin de relancer une démarche devant mener à un engagement ferme des partis politiques pour modifier le mode de scrutin. À ce jour, les partis d'opposition (Parti Québécois, Québec solidaire, Coalition avenir Québec) travaillent sur la base de l'avis du Directeur général des élections traitant des modalités d'un mode de scrutin mixte compensatoire et essaient d'en arriver à un consensus. La réussite de cet exercice pourrait donner suite à une commission extra-parlementaire où la société civile serait invitée à donner son opinion sur le consensus des partis d'opposition.

CETTE CONSULTATION PERMETTRAIT LA PARTICIPATION

des conseils centraux, des syndicats et des groupes de la société civile, et constituerait un excellent moyen pour relancer le débat et favoriser la prise de position.

EXEMPLES DE PROPOSITIONS INSPIRÉES DU MANIFESTE *VOIR LOIN, VISER JUSTE*

(il est possible pour les syndicats de les modifier ou d'en choisir d'autres)

- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À METTRE EN PLACE** des politiques pour assurer la pérennité de la presse écrite afin de maintenir une information de qualité partout au Québec.
- **QUE LES PARTIS POLITIQUES S'ENGAGENT À RÉFORMER** le mode de scrutin au cours du premier mandat suivant l'élection québécoise.

